

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-quinzième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 10 novembre 2014, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé Les locataires face au tribunal de la Régie du logement : la preuve et la procédure en questions

RÉSOLUTION 2014-CSAC-1101

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-175-5.9;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Martin Gallié du Département des sciences juridiques;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Lise Gervais, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ au professeur Martin Gallié, du Département des sciences juridiques, pour le projet de recherche intitulé Les locataires face au tribunal de la Régie du logement : la preuve et la procédure en questions, pour l'année 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 10 novembre 2014

(s) Sylvie B. de Grosbois
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 10 novembre 2014
VC/lc